

BIJUNS

[CHEZ NOUS]

Gazette de PERSPECTIVES et TRANSITIONS

LES VOSGES DU NORD

Numéro 10 / Année 2025



1975 - 2025 LE PARC A 50 ANS Cap sur 2045 !

Cette année, le Parc naturel régional des Vosges du Nord fête un demi-siècle de passion et d'actions pour notre magnifique territoire. Le journal que vous tenez entre les mains retrace une partie de ces réalisations. Il ouvre aussi de nouvelles perspectives pour les années à venir. Une réflexion à laquelle vous pouvez pleinement participer.



03 LE PARC ?

Le pourquoi du comment des Parcs naturels régionaux

04 HISTORIQUE

Un regard sur les 50 ans passés

08 PROJETS

Une sélection de 15 actions en cours

14 CHARTE & OBJECTIFS

Construire une nouvelle feuille de route

16 CARTOGRAPHIE

Un nouveau périmètre à l'étude pour le projet 2030-2045

ÉDITOS

Franck Leroy
Président de la Région
Grand Est



Un anniversaire tout en rencontres et en projets pour célébrer les 50 années à venir !

Les 6 Parcs naturels régionaux du Grand Est sont de véritables pépites pour notre région. Acteurs du développement territorial, économique et social, ce sont aussi des lieux de mobilisation en faveur de la transition écologique, de la biodiversité et de l'eau. Les Parcs naturels régionaux sont les moteurs d'initiatives durables, raisonnées et partagées par les habitants et les communes au service de notre vie en commun.

Le Parc naturel régional des Vosges du Nord représente parfaitement cet état d'esprit. Au cours des 50 dernières années, il a su créer une dynamique collective fédérant les volontés et les énergies. Préservation du patrimoine historique, de la richesse de l'écosystème naturel, accompagnement de filières agricoles adaptées... sont quelques exemples de projets mis en œuvre par le Parc, ses élus et ses équipes. Ils font des Vosges du nord un territoire où il fait bon grandir, où il fait bon vivre et où il fait bon s'épanouir.

Face aux enjeux de la transition environnementale, les Parcs naturels régionaux sont des acteurs indispensables et déterminants. Le Parc naturel régional des Vosges du Nord en fait pleinement la démonstration.

Nathalie Marajo-Guthmuller
Présidente du Parc naturel
régional des Vosges du Nord



50 ans et encore tellement de projets à mener ensemble !

Que de changements depuis la création de notre Parc en 1975 ! Dans nos quotidiens, dans nos fonctionnements, nos organisations, nos outils, nos législations, dans nos préoccupations aussi. Certes, les enjeux environnementaux étaient déjà présents dans le débat public mais pas avec la même acuité, le réchauffement climatique par exemple n'était encore qu'une hypothèse de spécialistes. Pourtant, la nécessité d'un développement économique respectueux des équilibres naturels apparaissait déjà comme une obligation vitale pour certains. Les créateurs du Parc naturel régional des Vosges du Nord faisaient partie de ces précurseurs.

Aujourd'hui, nous nous devons de poursuivre avec détermination l'aventure entreprise il y a un demi-siècle. Nous le devons à notre territoire pour qu'il conserve son caractère d'excellence. L'élaboration d'une nouvelle charte fait partie de ces étapes de la vie d'un Parc naturel régional où tous ensemble nous réfléchissons à notre avenir et nous prenons des engagements détaillés pour relever les défis qui nous attendent. Les années qui viennent seront consacrées à cette concertation pour aboutir à un document courant sur 15 ans et prenant effet en 2030. Alors ensemble, mettons le cap sur 2045 !

Sommaire

Retour sur 50 ans d'actions

| | |
|---|----------|
| La naissance des Parcs naturels régionaux | 3 |
| 1975 - 2025 : frise chronologique | 4 |
| Florilège de projets depuis 1975 | 6 |

Des évolutions majeures depuis 2014

| | |
|--|-----------|
| Les chiffres marquants | 7 |
| 5 projets emblématiques pour la nature | 8 |
| 5 projets pour une économie locale durable | 10 |
| 5 projets pour un patrimoine culturel vivant | 12 |

Cap sur 2045 !

| | |
|---|-----------|
| Constituer un nouveau projet commun | 14 |
| Objectifs 2045, quelles pistes ? | 15 |
| Un nouveau périmètre d'études | 16 |
| Votre avis compte à tous les âges | 18 |
| Rayonner au-delà du territoire | 19 |

Le Parc, c'est vous !

20



Vue du rocher du Krappenfels
vers le château du Fleckenstein

Parc naturel régional des Vosges du Nord

Maison du Parc – Château
2 Place du Château - 67290 La Petite Pierre
03 88 01 49 59 - contact@parc-vosges-nord.fr

Financement du BI UNS : Région Grand Est

Publication gratuite / Mars 2025 / N° : 10

Conception & coordination : Anne Eich

Rédaction : Pierre Paul Castelli en collaboration avec l'équipe du Parc

Mise en page - graphisme : @virginie_limacher_graphiste

Illustrations : @cachouxleclerc

Carte du périmètre d'étude : Léa Messner-Pflumio / SIG

Relecture : Claude Saint-Dizier

Impression : 10 000 ex. sur papier recyclé - OTT imprimeurs - Wasselonne

Crédits photos : PNRVN, E. Fux, Cie Lilawompa, Cynara, B. Salmanski, E. Steiner, R. Letscher, E. Wilhelmy, A. Dorschner, Y. Meyer, E. Wilhelmy, MH. Bath-Ariena, T. Vuano, P. Bourguignon, P. Papier, P. Hoch, PNR Lorraine, C. Stenger.

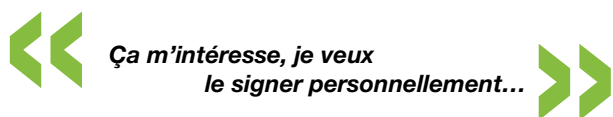
Un grand merci à tous ceux qui ont répondu à nos demandes de témoignages et à tous ceux qui ont contribué à ce numéro.



Composition inspirée du documentaire *Les Vosges du nord : un pari sur l'avenir*, de Pierre Mann

Les Parcs, le pourquoi du comment

Concilier nature et activités humaines, le pari des Parcs naturels régionaux



C'est par ces quelques mots que le Général de Gaulle, quelque part entre Paris et Colombey-les-deux-Églises, accueille le projet de décret portant création des Parcs naturels régionaux. Nous sommes en 1966 et quelques mois plus tard, **le 1^{er} mars 1967, le président tient sa promesse. Le décret de huit articles « instituant les Parcs naturels régionaux » est publié au journal officiel.** Le début d'une grande aventure...

Le court décret définit clairement ce qui peut-être classé Parc naturel régional : « le territoire de tout ou partie d'une ou de plusieurs communes lorsqu'il présente un intérêt particulier par la qualité de son patrimoine naturel et culturel, pour la détente, le repos des hommes et le tourisme, qu'il importe de protéger et d'organiser. » **Concilier développement économique et préservation de la nature et des cultures locales.** Le principe est là, reste à le mettre en pratique.

Un premier Parc est créé en 1968 dans le nord. Les Vosges du nord suivront en 1975, parmi les dix premiers. Son président Alfred Westphal, député et élu local alsacien, a participé aux réflexions qui ont précédé la création des Parcs. Si les Vosges du nord n'ont pas la notoriété de la Corse, de la Camargue ou du Vercors, autres Parcs naturels régionaux créés à la même époque, elles présentent le même problème fondamental : **concilier la mise en valeur du milieu rural et son ouverture aux citoyens, en harmonie avec un développement économique respectueux de l'environnement.**

La concertation au cœur du projet

Pour assurer ce développement harmonieux, les Parcs s'organisent autour d'un projet concerté. C'est une des autres innovations du concept de Parc naturel régional. Ils sont le fruit d'une volonté locale exprimée par les habitants, les élus et les acteurs locaux, et **s'organisent autour d'une charte** qui concrétise le projet. La charte fixe les priorités, le périmètre et la gouvernance et c'est par la concertation permanente que le Parc fait respecter sa charte et ses objectifs. **L'équipe technique du Parc met en œuvre les actions définies dans la charte avec les élus du territoire.**

Pionniers du développement durable, **les Parcs sont aujourd'hui en première ligne pour organiser les réponses aux changements climatiques et à la chute de la biodiversité.** Comme aires protégées, ils se doivent d'être exemplaires. Dans ce combat engagé mondialement pour une planète préservée, les Parcs naturels régionaux prennent toute leur part.

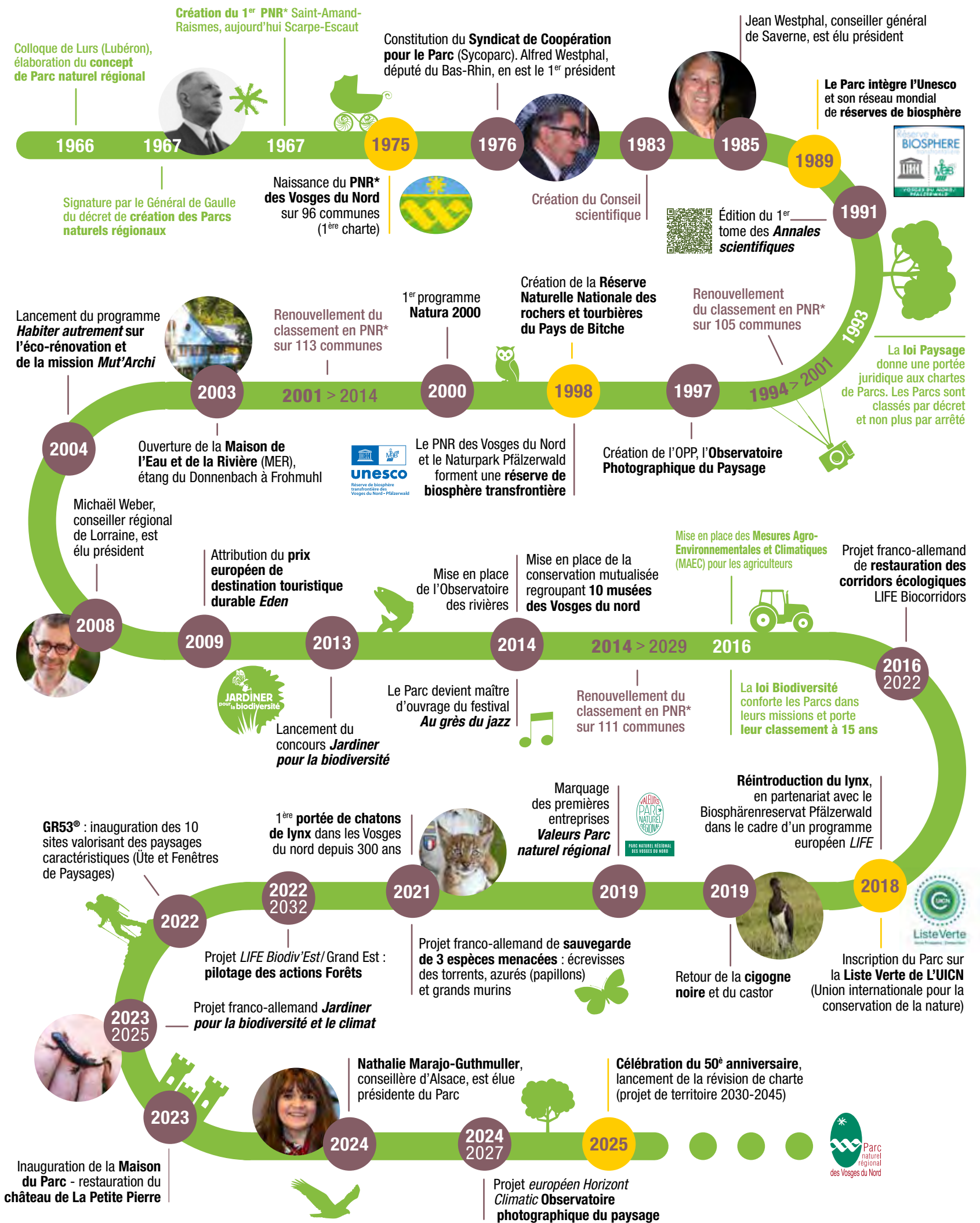


La concertation au cœur des projets Parc

1975 > 2025



*PNR = Parc naturel régional



Le Parc, ce qu'ils en disent

Les projets pour les Vosges du nord, depuis 5 décennies, se font toujours en réunissant de nombreux partenaires afin de trouver le meilleur compromis pour tous.



●●● Retrouvez l'intégralité des témoignages sur le site du Parc

« Avec le projet de rénovation et la nouvelle muséographie, nous avons collaboré de très près avec la conservation mutualisée du Parc ●●●

Yvon Fleck, président de l'association des amis du musée de Meisenthal (57)



« Avant d'être officiellement Parc naturel régional, il y a eu un long travail d'étude, de préfiguration, de 1968 à 1976. ●●●

Astrid Schiler, agent au Parc de 1976 à 2019 (La Petite-Pierre 67)



« J'apprécie les relations avec le Parc naturel régional, c'est un atout pour les Vosges du nord en termes de notoriété. ●●●

Manuel Petrazoller, sabotier (Philippsbourg, 57)



« ●●● Le Parc est un lanceur d'actions, c'est aux acteurs locaux de se saisir des projets ensuite. ●●●

Charly Schlosser, ancien maire de Lembach (67)



« Nous faisons partie du Réseau d'Éducation à l'Environnement des Vosges du Nord (REEVON) qui permet des synergies entre les cinq structures d'éducation à la nature du territoire ●●●

Sébastien Godel, Maison de la nature du delta de la Sauer (Munchhausen, 67)



« Nous entretenons une très bonne relation avec le Parc, dans une logique de concertation. Nous avons d'ailleurs la marque Valeurs Parc pour notre grès des Vosges. ●●●

Sylvie Reichert, carrière Lœgel (Rothbach, 67)



« ●●● Il y a un « effet Parc » dans la place accordée à des métiers méconnus et dans la qualité de la commande publique notamment des communes qui sont réellement accompagnées par les agents du Parc. ●●●

Gabriel Milochau, paysagiste concepteur (Sparsbach, 67)

« Parmi les chantiers des premières années du Parc, la déprise agricole était vraiment ressentie comme une priorité. L'arrêt d'activité de nombreux agriculteurs a laissé beaucoup de terres en friche notamment dans les fonds de vallée. ●●●

Arthur Letzelter, agent du Parc jusqu'en 2014 (Rolbing, 57)

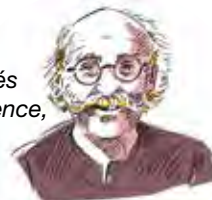


« ●●● Les Vosges du nord sont devenues un laboratoire pour tester des projets de renaturation ●●●

Franck Huffschnitt, directeur de la transition écologique SDEA Alsace-Moselle

« Quand le festival a connu des difficultés qui auraient pu mettre en péril son existence, l'implication du Parc a été déterminante pour pouvoir poursuivre l'aventure. ●●●

Christian Débat, association Au grès du jazz (Zittersheim, 67)



« J'ai grandi sur ce territoire des Vosges du nord et commencé à travailler au Parc pendant mes études avec une succession de stages au début des années 80. ●●●

Michel Schiler, agent du Parc en retraite (La Petite-Pierre 67)



« On s'est installé ici il y a 45 ans. On cherchait un endroit calme avec un bel environnement pour créer et préparer des spectacles plus que pour en donner. ●●●

Luc Amoros, Cie Lucamoros (Reipertswiller, 67)

« Le Parc a vraiment joué un rôle déterminant dans la rénovation et la mise en valeur des maisons des rochers de Graufthal. ●●●

Marc Burckhardt, Maison des rochers (Graufthal, 67)



« Dans mon domaine, la culture, je retiens la venue du jazz ou des Petites histoires au château de Lichtenberg et tous ces stages pour l'accueil des personnes handicapées dans le cadre d'Éveil des sens ●●●

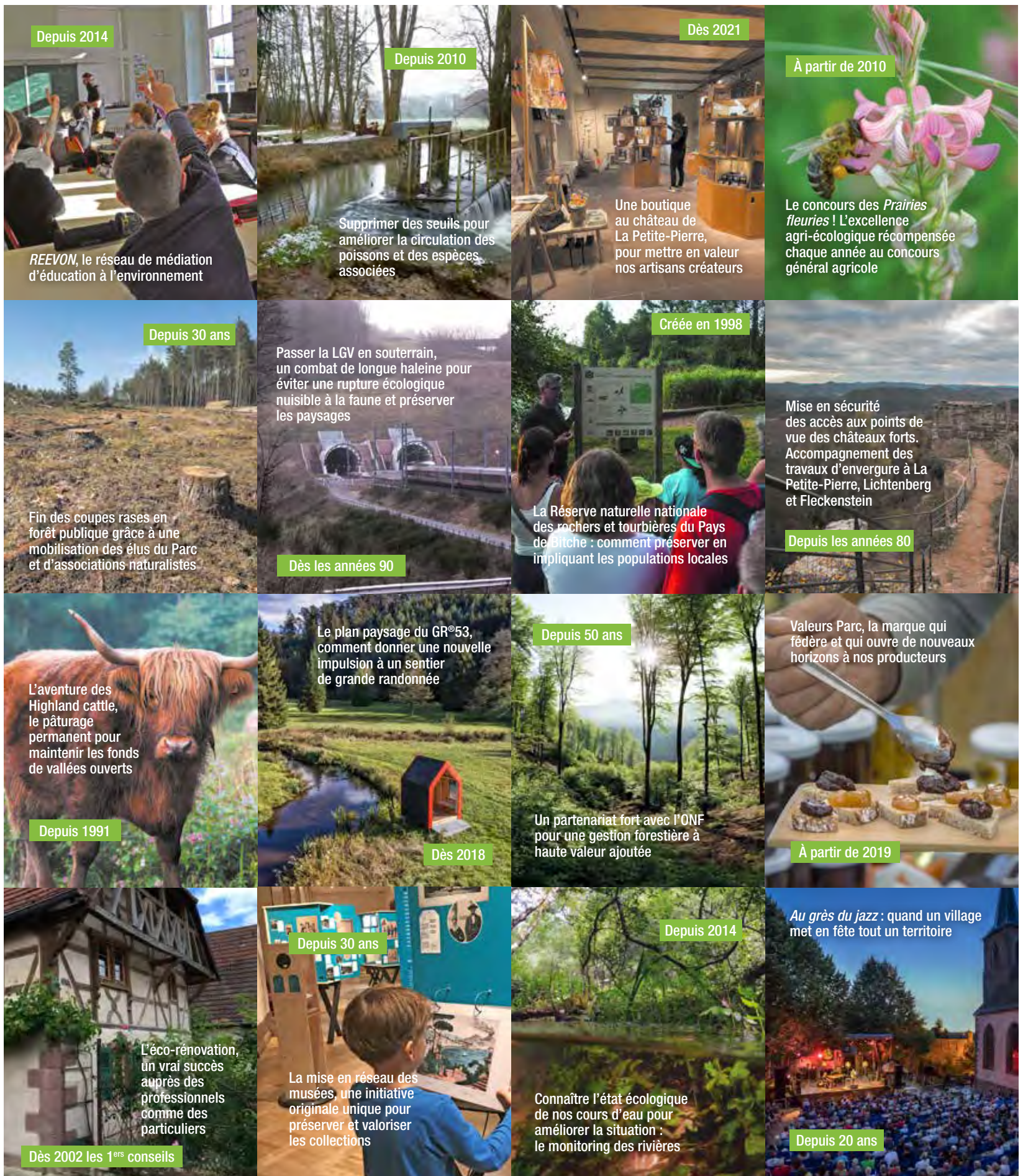
Gaëlle Messang, animatrice du patrimoine, château de Lichtenberg (67)



Vosges du nord, 50 ans de projets

50 ans, des centaines de projets... Mais lesquels retenir ?

Sélectionner n'a pas été facile, tant le Parc naturel régional est un véritable laboratoire d'initiatives ! Innovations, succès durables, combats parfois, mais toujours des aventures collectives et des impacts concrets sur le territoire. Voici un florilège de projets marquants, reflet de cette énergie qui continue de façonner les Vosges du nord.



Si on parlait chiffres ?



Pour mettre en œuvre les engagements et programmes inscrits dans sa charte, le Parc naturel régional bénéficie de plusieurs sources de financements.

Le budget annuel du Parc

Le budget annuel du Parc naturel régional des Vosges du Nord varie chaque année. Son montant dépend des opérations prévues, des financements disponibles pour mener ces opérations et du rythme de leur réalisation. Le budget peut fluctuer entre 4 et 8 millions d'euros. Certains projets comme la rénovation du château de La Pierre-Pierre ou le projet européen LIFE Biocorridors ont mobilisé beaucoup de moyens et donc considérablement augmenté le budget du Parc. Depuis 2014, le budget est globalement en augmentation grâce à notre capacité à mobiliser des financements notamment européens liés à des projets au centre des préoccupations contemporaines comme la protection de la biodiversité, l'aménagement du territoire ou la rénovation des bâtiments.

2014 Budget total du Parc = **3,075 M €**
 2024 Budget total du Parc = **7,954 M €**

2,5 € / habitant / an
 Contribution par habitant

C'est la cotisation moyenne par habitant pour le fonctionnement du Parc

738 499 €

Dotation aménités rurales perçues par les communes du territoire classées en 2024. Depuis 2022, les communes classées PNR peuvent bénéficier de cette dotation sous certaines conditions. Versée par l'État, elle vise à reconnaître la contribution des communes rurales en faveur du maintien de la biodiversité (forêts, paysages, cours d'eau, prairies, zones humides)

1 € = 16 €
 Effet levier

En moyenne, 1 € versé par les communes pour le fonctionnement du Parc engendre 16 € de retombées pour le territoire
 Source : Fédération des Parcs naturels régionaux de France

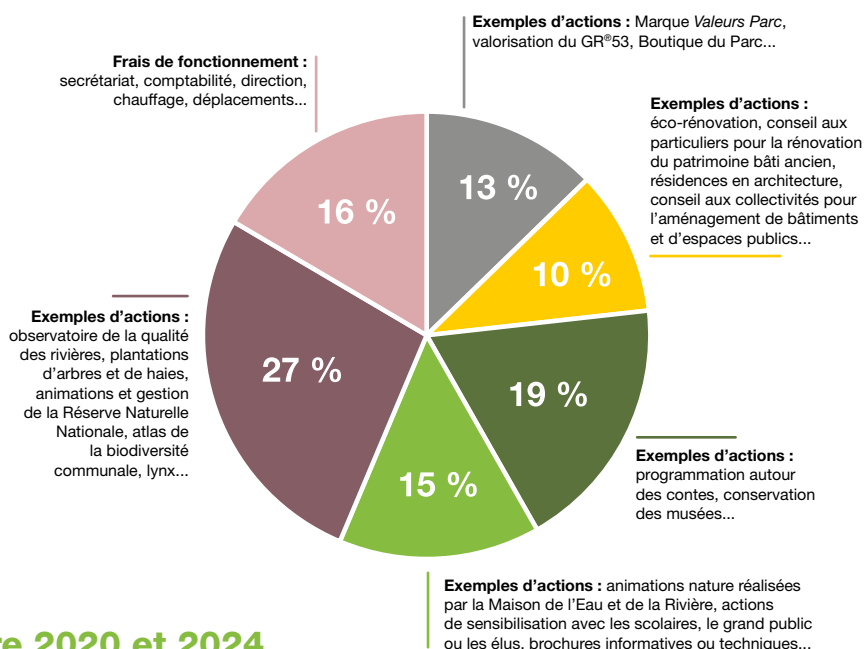
+ de 500
 projets portés par le Parc
 entre 2014 et 2024

56
 Nombre d'agents en 2025
 L'équipe du Parc est composée d'experts pluridisciplinaires à l'écoute des besoins des collectivités locales membres

Répartition annuelle moyenne du budget par domaine d'intervention (2020-2024)

Pour comprendre la répartition des budgets du Parc, il est utile de considérer les dépenses sur plusieurs années. Les budgets de certains programmes peuvent être très importants sur une seule année. Ce graphique présente la part annuelle moyenne des budgets affectés par le Parc à ses différents domaines d'intervention sur la période (2020-2024).

- Développement, économie, services, tourisme
- Urbanisme, paysage, aménagement du territoire
- Culture, conservation des musées, festival de jazz
- Information, sensibilisation, éducation, communication, Maison de l'eau et de la rivière
- Nature, biodiversité, agriculture
- Fonctions supports, services généraux

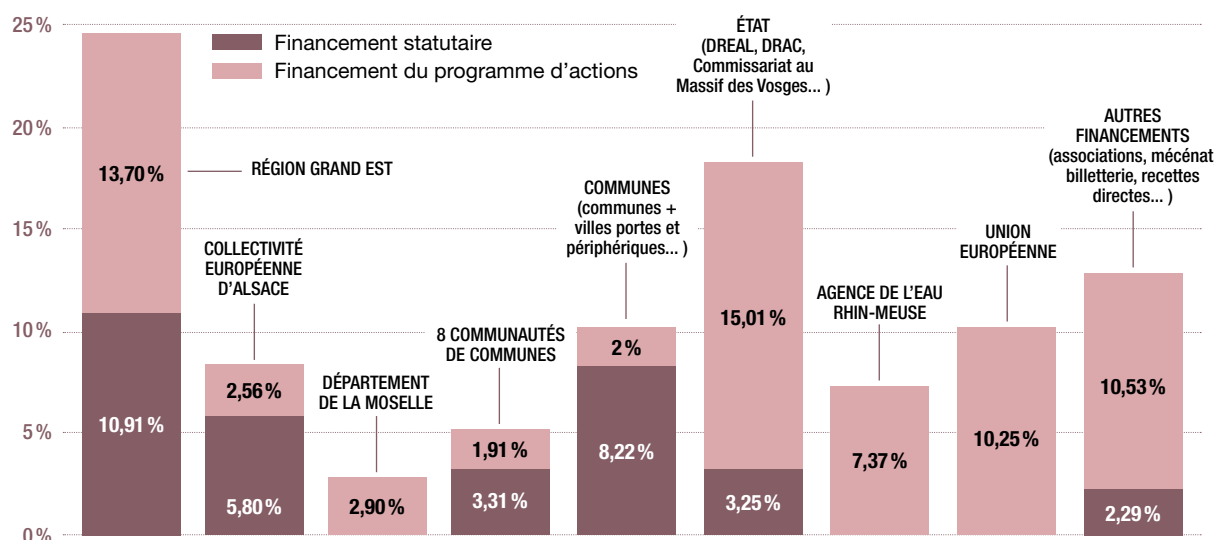


Répartition des financements du Parc entre 2020 et 2024

Sont dits statutaires les financements indispensables au bon fonctionnement du Parc, telles que les missions permanentes dans le cadre de la réalisation des objectifs définis dans la charte du Parc.

Le programme d'actions regroupe les financements liés aux projets portés ou soutenus par le Parc et qui contribuent à remplir les objectifs définis dans la Charte. Le programme d'actions fait l'objet de financements spécifiques, projet par projet, et varie d'année en année.

Astuce de lecture : les financements de la Région Grand-Est représentent 24,6 % des financements obtenus par le Parc sur la période 2020-2024. 13,7 % des financements ont été affectés au financement direct de projets. 10,91 % ont été versés dans le cadre de la contribution statutaire au Parc.



La préservation de la biodiversité au cœur du projet du Parc naturel régional



+ de **16K*** hectares répartis sur 8 sites *Natura 2000*

Trames vertes et bleues : pour une continuité écologique

La restauration ou la création de corridors écologiques terrestres et aquatiques permet aux **espèces animales et végétales de circuler librement, de se nourrir, de se protéger, de se reproduire et de se reposer**. C'est pourquoi, la *Trame verte et bleue*, inscrite dans la charte de 2014, est une initiative majeure pour la préservation de la biodiversité. Le Parc s'est pleinement investi dans cette mission à travers la succession de plusieurs programmes pluriannuels.

Ces programmes ont bénéficié de financements européens et nationaux avec un impact très significatif de plusieurs millions d'euros. Ce sont par exemple plus de 35 kilomètres de cours d'eau reconnectés grâce à la suppression ou à l'aménagement d'une centaine d'ouvrages hydrauliques empêchant la libre circulation des espèces aquatiques.

Côté *Trame verte*, près de 2 500 arbres fruitiers ont été plantés pour reconstituer des vergers hautes tiges autour des villages et plus de 20 kilomètres de haies champêtres ont été installés. D'autres travaux importants pour la biodiversité ont été réalisés comme la création de mares, de haies mellifères ou l'aménagement de blockhaus pour les chauves-souris. Enfin, **des centaines d'enfants ont été sensibilisés et impliqués dans ces opérations au profit de la biodiversité.**



Mobiliser les écoliers pour planter haies et fruitiers

110
opérations de restauration de la continuité écologique des cours d'eau

55
édifices communaux aménagés pour l'accueil des chauves-souris



L'écrevisse des torrents, écrevisse autochtone, est menacée d'extinction

Lynx, chauves-souris, écrevisses,... Espèces en danger

La préservation de la faune menacée est un combat engagé par le Parc depuis son origine. Si des progrès ont été accomplis, la situation reste fragile pour la plupart des espèces. Le programme de réintroduction du lynx, par exemple, a donné des résultats encourageants après les lâchers menés côté allemand entre 2016 et 2020. Une petite dizaine d'individus sont observés régulièrement dans l'ensemble du massif vosgien. Mais avec peu de femelles, la situation reste précaire. **Un plan régional d'action a été mis en œuvre afin de faciliter la coexistence entre l'animal et les activités humaines.**

Trois espèces emblématiques des Vosges du nord particulièrement menacées ont eu droit à un programme spécifique : l'azuré des paluds (papillon des prairies humides), le grand murin (chauves-souris anthropophile) et l'écrevisse des torrents. Cette dernière, après un élevage en milieu contrôlé suivi d'une réintroduction dans trois ruisseaux en bon état écologique, semble connaître une légère amélioration de sa situation.

Des progrès sont à noter également du côté des chauves-souris qui apprécient les constructions humaines pour se reproduire. 55 bâtiments ont ainsi été aménagés pour les accueillir dans les meilleures conditions. La situation de l'azuré reste très précaire malgré les efforts réalisés.



« Dans mon poste précédent comme dans l'actuel, j'ai toujours travaillé étroitement avec le Parc. C'est une relation au long cours avec un partenaire essentiel du territoire. Nous avons agi ensemble auprès de l'ONF comme des propriétaires privés pour favoriser le respect des écosystèmes forestiers en poussant notamment à la création d'îlots de sénescence. Avec l'Agence de l'eau, nous poursuivons ces mêmes objectifs de préservation et de restauration en agissant sur les cours d'eau et les zones humides. Le Parc, c'est une équipe dynamique et qui a du répondant opérationnel.

Xavier Morvan, directeur de l'Office français de la biodiversité Grand Est puis de l'Agence de l'eau Rhin Meuse



Laisser vieillir et mourir nos arbres pour générer encore plus de vie

Une forêt plus résiliente

La forêt a toujours été au cœur des priorités mises en œuvre par le Parc. **Renforcer la connaissance des écosystèmes, privilégier les essences locales, améliorer les méthodes d'exploitation, accompagner la filière dans sa recherche de débouchés...** Les projets n'ont pas manqué et les résultats ont été notables avec, par exemple, l'abandon des coupes rases à la fin des années 90. Depuis quelques années, l'accent est mis sur l'augmentation des surfaces en libre évolution, celles où l'intervention humaine est réduite au minimum. Elles jouent un rôle crucial dans la préservation de la biodiversité.

En effet, en permettant aux processus naturels de se dérouler sans entraves, les propriétaires ou gestionnaires de forêt favorisent l'émergence d'une grande diversité d'espèces, souvent dépendantes de conditions écologiques spécifiques, telles que la présence abondante de bois mort au sol et sur pied, ou une forte densité de micro-habitats dans les arbres. Ces conditions, essentielles à la survie de nombreuses espèces hautement spécialisées, sont rarement présentes dans les forêts gérées, où le cycle naturel de la forêt est considérablement raccourci. **Dans les Vosges du nord, les objectifs de superficie en libre évolution fixés dans la charte de 2014 ont été dépassés.** C'est plus de 1 900 hectares qui sont aujourd'hui dédiés volontairement à la biodiversité forestière.

1,9K* hectares de forêt en libre évolution (réserves intégrales, îlots de sénescence)



15K* hectares de forêt publique en gestion à « haute valeur environnementale »



15,9% des surfaces de forêt publique gérés en **futaie irrégulière** (2018, contre 9,3 % en 2012)

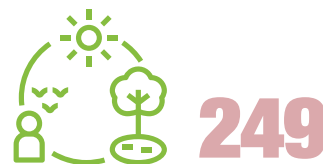


Dans les Vosges du nord, la gestion forestière est plus respectueuse de la nature grâce à une bonne relation avec les professionnels du bois. Il faut poursuivre dans cette voie et préserver également une agriculture favorable à l'environnement avec de vrais corridors écologiques.

Yves Muller, président LPO Alsace (Eguelshardt, 57)



Un observatoire pour améliorer la qualité des eaux de nos rivières



249

exploitations en agriculture biologique contre 96 en 2012 (Périmètre élargi aux communautés de communes)



187

exploitations engagées en **Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC)**



+ de **16,5K***

hectares de prairies permanentes, soit 52% de la surface agricole du territoire

Accompagner les agriculteurs

Une aire protégée comme un Parc naturel régional se doit d'œuvrer en faveur d'une agriculture respectueuse de son environnement. Plusieurs actions participent à cet objectif. Les MAEC, mesures agro-environnementales et climatiques, en font partie. Ces contrats signés par les agriculteurs volontaires soutiennent les bonnes pratiques, notamment en matière de date de fauche, de niveau de fertilisation ou de limitation de la pression de pâturage, en contrepartie d'une aide financière directe.

Animées par le Parc depuis 2008, les MAEC concernent aujourd'hui plus de 180 éleveurs des Vosges du nord et 8 920 hectares. Des fermes laboratoires, des guides techniques et des formations permettent également de montrer tous les bénéfices apportés par les prairies naturelles et d'aider les exploitants à faire évoluer leurs pratiques pour mieux faire face aux aléas climatiques tout en assurant une meilleure viabilité économique des exploitations.



Les prairies permanentes présentent une flore diversifiée et spontanée

*K = 1 000

Observer pour comprendre et agir

Sans une excellente connaissance d'un écosystème, impossible de mettre en place un programme cohérent. C'est pourquoi, **le Parc s'est doté d'observatoires plus précis au fil des années. L'Observatoire des rivières est représentatif de cette démarche avec la mise en place de pas moins de 76 stations de référence et de suivi depuis 2016.**

L'objectif européen d'un bon état écologique et chimique des cours d'eau et des zones humides a été repris dans la charte du Parc de 2014 et des progrès sont notables, notamment en matière d'assainissement. Le couvert forestier bénéficie également d'un monitoring avec la mise en place de plus de 800 « placettes » permanentes qui sont suivies régulièrement afin de mesurer la diversité des essences, la croissance des arbres, la quantité de bois mort ou encore d'évaluer la densité d'arbres habitats.

Dès 2025, une méthode comparable de suivi va être mise en place pour une meilleure connaissance des prairies.

Concilier activités et biodiversité pour une économie durable et dynamique

Mut'archi : 20 ans de soutien à l'éco-rénovation

Le patrimoine bâti contribue à l'attractivité de nos territoires. Il est aussi un atout et une chance pour réussir notre transition vers un habitat qualitatif plus respectueux de notre environnement.

C'est en 2004 que Mut'archi, une politique mutualisée pour la sauvegarde et la valorisation du patrimoine bâti, a vu le jour.

En 20 ans, 4 000 conseils en éco-rénovation ont été délivrés aux habitants et aux collectivités pour les bâtiments construits avant 1948. **Les conseils architecturaux sont gratuits. Des aides financières, des formations à destination des particuliers, des professionnels et des étudiants ont été mises en œuvre ainsi que des conférences et expositions, des visites de réalisations, des ouvrages de référence, des résidences architecturales et paysagères, des workshops étudiants...** Aujourd'hui, deux architectes conseils de l'équipe du Parc interviennent dans 211 communes, membres du Parc et des communautés de communes adhérentes.

C'est aussi un véritable projet scientifique qui a été mis en œuvre afin de démontrer que le bâti ancien n'est pas une passoire thermique et qu'il peut être parfaitement adapté aux exigences du confort moderne. Grâce à l'implication des professionnels, les connaissances pratiques des matériaux et des techniques de construction ont beaucoup progressé. Cette expertise a été encore renforcée depuis 2015 par un partenariat avec l'INSA, l'Institut National des Sciences Appliquées de Strasbourg, qui a conduit à la création d'une formation qualifiante en éco-rénovation.

Pour multiplier les rencontres et les contacts avec les habitants et notamment les porteurs de projet de rénovation, une **exposition pédagogique itinérante** sur l'éco-rénovation a vu le jour en 2015. Elle apporte un témoignage sur les expériences déjà menées afin de donner envie de vivre dans un bâti ancien. La **malle pédagogique** est un autre outil conçu pour sensibiliser les collégiens à l'éco-rénovation.



2,8 K*
conseils architecturaux pour
la rénovation du patrimoine
bâti depuis 2014

211
communes
couvertes
par le dispositif
Mut'Archi

129 animations **Habiter Autrement**
depuis 2014 et + de 10 000 visiteurs



+ de 59 K*
mètres cubes de bois
transformés localement
(périmètre Charte Forestière
de Territoire (CFT))

2,3 K*
emplois liés à la filière
bois sur le territoire de la
CFT (1^{ère} et 2^e transformation)



Passer par l'économie pour une forêt plus naturelle

Pour dynamiser la filière bois d'un territoire couvert à 70% par la forêt, le Parc naturel régional a proposé, avec les acteurs de la filière, de **mettre en œuvre une charte forestière. Cet outil stratégique fédère les professionnels, des scieries aux artisans, autour d'un objectif commun : donner une vocation plus rentable aux essences locales, tout en créant des emplois et en renforçant l'identité du Parc par une production relocalisée.** Initiés par des concours ouverts à des équipes pluridisciplinaires, des projets de grande qualité ont rapidement émergé.

Les Üte sont certainement le plus emblématique et le plus visible de ces programmes. Associant un concepteur architecte, un scieur et un charpentier, ces petites constructions en bois local de pin sylvestre surfent sur la tendance des nano habitats avec une véritable gamme, allant de la cabane de 5 m² au gîte de luxe de 40 m². Le studio alsacien Cynara, en collaboration avec la Menuiserie Rœlly-Bentzinger de Bennwihr (68), propose des mobiliers de bureau fabriqués en hêtre local. L'entreprise d'insertion *Entraide emploi* produit des tavaillons en bois de châtaignier. Ces tuiles traditionnelles destinées à la couverture de toitures et de façades ont été revisitées pour s'adapter aux contraintes modernes de fabrication. La collection d'équipements d'espaces publics naturels *Demi-lieu* rencontre également un grand succès. Conçus à partir de chêne ou de pin sylvestre, ces équipements combinent fonctionnalité, design et robustesse pour répondre aux besoins des collectivités en quête de solutions durables.

En misant sur les essences forestières d'ici, ce territoire démontre qu'une économie circulaire et durable est à portée de main. Cette dynamique est prolongée avec les chambres de métiers et d'artisanat d'Alsace et de Moselle à travers la mise en place d'ateliers de formation destinés à l'ensemble des professionnels.

J'apprécie la dynamique autour des maisons traditionnelles et de la filière bois. Cette préoccupation du patrimoine bâti ne se retrouve pas forcément ailleurs et elle est source de projets passionnants comme cette gamme de nano habitats en bois local. Cette volonté de valorisation des ressources locales, humaines et matérielles ouvre vraiment de nouveaux horizons.

Jean-Christophe Brua, architecte (Eschbourg, 67)



15 workshops depuis 2018 réunissant plus de 275 étudiants



Imaginer le cadre de vie de demain en se concertant avec les habitants

Résidences et workshops : l'innovation au service des territoires ruraux

Trop souvent, nos territoires se sont vu appliquer des solutions venues d'ailleurs, négligeant les pensées locales. Les résultats se sont révélés décevants, peu durables. Une autre approche s'avère aujourd'hui nécessaire. **Les Parcs naturels régionaux du Grand Est ont choisi de proposer à des communes d'accueillir des professionnels pour une véritable immersion.**

Une résidence, c'est une équipe d'architectes et de paysagistes qui s'installent pour plusieurs jours dans une commune. Ils y habitent, ils prennent le temps de la découvrir : un temps nécessaire pour en saisir les nuances. Cette équipe rencontre les habitants et les élus en étant à leur écoute. Leur passage crée l'évènement. **Les architectes et paysagistes apportent un regard extérieur qui enrichit les échanges. Ils impliquent les habitants et les acteurs du territoire dans une réflexion commune afin de révéler ensemble les potentiels de chaque lieu. Ils rendent accessibles à tous leur démarche, leur regard, leurs outils.**

Les workshops sont des résidences « hors les murs » pour des étudiants de différentes disciplines : architectes, géographes, urbanistes, ingénieurs... Pendant plusieurs mois, les étudiants travaillent sur des thématiques variées, en lien avec des enjeux politiques, sociaux, environnementaux et se confrontent à un territoire et à ses habitants.

110 jardins lauréats depuis 2013 dans la réserve de biosphère transfrontalière

150 professionnels de la filière espaces verts de collectivités formés depuis 2023



La nature grande gagnante du programme *Jardiner pour la biodiversité*

Évolution de l'urbanisation

43,5 ha par an en moyenne entre 2010 et 2021 (sans emprise LGV)

68 communes concernées par un Plan de Paysage

+ de **2,1** K* kilomètres de sentiers balisés Club Vosgien

30 projets Paysage accompagnés depuis 2016

Un Plan paysage pour la traversée du massif des Vosges

Les Vosges du nord sont un paradis pour la randonnée. Les sentiers pédestres sillonnent nos forêts, offrant une ombre très appréciée en été par les nombreux randonneurs. Les dénivelés sont légers et les vestiges des nombreux châteaux médiévaux, perchés sur des pitons de grès rose, agrémentent les paysages.

En 2014, la charte s'est donnée comme objectif de viser l'excellence pour les formes douces d'itinérance. Objectif atteint partiellement avec, par exemple, la création du site web *Rando Vosges du nord*. Depuis 2019, un effort particulier a porté sur le chemin de grande randonnée qui traverse le massif des Vosges, le GR®53. **Un plan paysage a été élaboré avec 40 actions à mettre en œuvre le long du parcours. Les plus spectaculaires visent à donner une identité au GR® et l'envie de faire une pause.** Des Ūte et des fenêtres de paysages, des constructions légères en bois local, viennent ainsi marquer l'itinéraire de leur empreinte. D'autres actions sont en cours de réalisation comme *Halte gourde* pour refaire le plein d'eau chez des bénévoles publics et privés ou *Un archi pour mon gîte* : comment rénover ou créer son hébergement touristique en valorisant les spécificités architecturales locales.



Augmenter l'attractivité de l'itinéraire de randonnée

*K = 1 000

+ de **3,5** K* habitants touchés par le programme d'animation

Jardiner pour la biodiversité ou la nature au quotidien

En France, les jardins couvrent plus d'un million d'hectares ! Autant d'occasions de laisser s'exprimer la biodiversité au pied de sa maison. Nos jardins peuvent être de véritables paradis pour la flore et la petite faune sauvage. Dans sa charte, le Parc s'est donné l'objectif de « voir la nature partout ». Alors que faire à l'échelle de l'habitant ? De cette interrogation est né en 2013 le concours *Jardiner pour la biodiversité*. L'objectif : valoriser les bonnes pratiques et favoriser leur diffusion.

Chaque année, jusqu'à 75 candidatures sont étudiées, des animations et des ciné-débats sont proposés. **En 2017, le concours s'est ouvert aux jardiniers allemands du Pfälzerwald puis, depuis 2023, un travail s'est engagé avec les professionnels des espaces verts.** Les paysagistes et les techniciens des collectivités se voient proposer des formations pour laisser plus de place à la nature. Un accent particulier est mis sur l'adaptation aux changements climatiques, notamment le manque d'eau dans les espaces publics.



Un territoire vivant, sensible à son patrimoine naturel et culturel



Donner une nouvelle impulsion à nos musées

Avec sa conservation mutualisée, le Parc des Vosges du Nord possède un dispositif unique en France en milieu rural. Créée en 1994, elle fédère un réseau de 10 musées dont 8 ont l'appellation *Musée de France*. La mutualisation favorise des **actions collectives de formation, de création d'objets, d'expositions communes itinérantes, la montée en compétence des responsables et des médiateurs des musées et l'accompagnement des collectivités locales** dont ils dépendent.

Les conservateurs du Parc interviennent comme garants scientifiques des collections et projets culturels. La refonte du musée du Verre de Meisenthal est un exemple majeur de cette collaboration étroite entre les conservateurs du réseau et les responsables des musées. Chaque étape, des premières études en 2009 jusqu'à la réouverture en 2022, a ainsi bénéficié de ce soutien efficace, du suivi administratif au projet muséographique, en passant par la validation par le ministère de la culture et l'inventaire de 12 000 objets dont 600 sont exposés.

D'autres musées ont pu bénéficier de ce savoir-faire comme le musée du Pays de Hanau, rénové en 2013, celui de la Bataille du 6 août 1870 à Wœrth, rénové en 2017. Une opération similaire se profile au musée Westerkamp à Wissembourg.



La mutualisation des moyens de conservation des musées des Vosges du nord



229 K*

participants dans les structures permanentes d'éducation à la nature et à l'environnement depuis 2014

*K = 1 000



L'éducation à l'environnement, un projet fondamental

Sensibilisation à la nature, la force d'un réseau

Éduquer à la nature, sensibiliser à sa fragilité, faire partager les dangers des activités humaines sur la préservation de la biodiversité, autant de défis, inscrits dans les chartes de tous les Parcs naturels régionaux. Dans les Vosges du nord, la réponse à cette obligation pédagogique s'est appuyée sur la création d'un véritable réseau de structures associatives spécialisées. Le REEVON, Réseau Éducation Environnement Vosges Nord, est né en 2014. Cinq associations* de sensibilisation à l'environnement constituent des actions complémentaires et initient des actions communes..

Cette mobilisation représente environ une trentaine d'équivalents temps plein. Ces personnels sont formés régulièrement avec des outils pédagogiques communs. Les tarifs sont uniformisés. La jeunesse est particulièrement visée mais les sorties concernent aussi les familles, les adultes et les enseignants. Entre 2015 et 2021, près de 40 000 personnes ont participé à une activité ou une autre.

Exemple parmi d'autres, l'accueil par la MER (Maison de l'Eau et de la Rivière), désormais directement gérée par le Parc, d'environ 25 classes de 6^e chaque rentrée.

*Les piverts, La Grange aux paysages, la MER, Éthic étape, la maison de la nature du delta de la Sauer.



en moyenne
430 K*

visiteurs annuels dans les musées et les sites (hors période COVID 20-21)



41 structures de médiation des patrimoines



Le Parc nous a aidé à structurer une collection d'objets, d'outils, d'archives par un parcours muséographique clair et pédagogique et des missions de protection et de récolement. Nous avons aussi beaucoup amélioré l'accueil des différents publics notamment familiaux avec par exemple les Petites histoires des Vosges du nord. Et puis beaucoup de formations très utiles pour l'accueil de scolaires, de publics empêchés ou la gestion de la boutique.

Denise Weinling, Musée du pétrole (Merkwiller-Pechelbronn 67)





Restaurer, prévenir, acquérir, récolter... :
les missions de la conservation

Les chantiers des collections

Assurer la préservation d'un patrimoine remarquable nécessite des compétences variées. C'est un travail patient qui requiert la manipulation d'objets fragiles et la maîtrise des procédures de conservation préventive. Plusieurs chantiers sont en cours dans les Vosges du nord. Dans les réserves du musée du Pays de Hanau à Bouxwiller, de 2022 à 2025, plus de 20 000 pièces ont été étudiées par typologies parmi lesquelles plusieurs milliers ont été sélectionnées pour intégrer l'inventaire et ainsi patrimonialisées. Une exposition sur le costume régional marquera la fin du chantier en 2026.

À Wissembourg, le chantier est aussi impressionnant. Ce ne sont pas moins de 50 000 lithographies qui font l'objet d'un patient travail en coulisse. Les œuvres, produites entre 1835 et 1930, proviennent de l'ancienne imprimerie Wentzel et successeurs. Elles retracent plus de cent ans d'histoire de l'image. Depuis 2023, les opérations de tri, de référencement, d'inventaire, de dépoussiérage se succèdent, avec une première exposition en 2025.



88 %
des objets des 10 musées de
la conservation inventoriés en 2025



Le musée de Bouxwiller existe depuis 1933, mais sa version actuelle a été inaugurée en 2013 après près de 20 ans de réflexions, d'études diverses et de travaux.

Au début, les conservateurs et les guides étaient des bénévoles mais le projet s'est professionnalisé compte tenu de l'ampleur des collections, plus de 3 000 objets. C'est là où le Parc avec sa conservation mutualisée nous a considérablement aidés. D'ailleurs cette cohabitation entre amateurs passionnés et professionnels n'a pas toujours été facile mais sans le soutien du Parc, je ne crois pas que nous aurions pu mener à bien une telle aventure.

Danielle Buchi, ancienne maire de Bouxwiller (67)



Au grès du jazz fait vibrer La Petite Pierre et le territoire des Vosges du nord depuis plus de 20 ans



+ de
8K*
spectateurs depuis 2014



95 artistes intervenus
depuis 2014

109 animations
depuis 2014

Des petites histoires pour animer les musées du Parc

Pendant plusieurs années, les enfants du Parc et d'ailleurs ont découvert en famille la richesse du patrimoine des Vosges du nord grâce à *Amuse musées*. Une approche originale impliquant un artiste, les collections des musées et des animations interactives.

Depuis 2022, les *Petites histoires* ont pris le relais pour une nouvelle dynamique associant spectacles vivants et sites remarquables. Ce sont des conteurs principalement du Grand Est qui investissent les sites patrimoniaux du Parc, musées, châteaux, centres d'interprétation du patrimoine...

À travers ce programme, le Parc soutient une dizaine de spectacles par an de juillet à octobre. Le programme de la 3^e saison, en 2024, a su séduire plus de 400 spectateurs. Parallèlement, des formations engagées dès 2021 ont permis à des médiateurs et des guides bénévoles des musées d'utiliser le conte comme outil de médiation.



Les arts de la parole ont trouvé leur place dans les musées des Vosges du nord

Au grès du jazz, le petit festival qui devient grand

Au départ, quelques amis qui voulaient réveiller La Petite-Pierre, leur beau village endormi. La tradition locale du jazz manouche, portée par des musiciens hors pair originaires d'ici, Biréli Lagrène ou la famille Lorier en tête, s'est imposée comme une évidence pour quelques soirées musicales. **Quelques années plus tard, ce sont 10 jours de jazz et de musiques du monde qui animent La Petite Pierre chaque mois d'août.** Reconnu pour sa convivialité, son charme et sa programmation exquise, le festival accueille près de 15 000 festivalières et festivaliers pour un **rendez-vous qui s'inscrit désormais dans le paysage musical national qui s'étend hors les murs, dans des communes voisines et déroule même une programmation toute l'année.**

Depuis 2014, le festival est porté par le Parc naturel régional des Vosges du Nord avec un fort soutien des collectivités locales et de la région Grand Est, mais il ne serait rien sans la centaine de bénévoles organisés en association dynamique, aux petits soins des artistes comme des visiteurs.



1 500 artistes accueillis

165K*
spectateurs depuis 2013



+ de **500**
concerts, événements
et balades



Une charte, pour quoi faire ?

Chacun des 59 Parcs naturels régionaux de France dispose d'un projet de territoire qui oriente ses actions. Ce projet de territoire s'appelle la Charte du Parc et fonde le classement d'un territoire en Parc naturel régional pour une durée de 15 ans.

Pour renouveler ce label, le Parc et ses partenaires doivent se remettre autour de la table afin d'élaborer un nouveau projet, tenant compte des évolutions du territoire tout en se projetant dans un futur qui correspondrait aux idéaux de ceux qui l'habitent et qui y travaillent.

C'est un **exercice de prospective indispensable qui permet d'anticiper les enjeux de long terme** ! On dit alors que le Parc est en révision de charte.

La révision de charte suit une méthodologie rigoureuse...

La révision d'une Charte de Parc doit respecter des règles de procédure et de mise en consultation qui sont énoncées dans les parties réglementaires et législatives du code de l'environnement.

Cette révision de la Charte du Parc dure environ 4 ans et demi, afin d'être finalement validée par un décret signé du Premier ministre et du ministre de l'Environnement. **Dans les Vosges du nord, elle démarre en 2025.**

De charte en charte*...

1^{ère}
1976 > 1993

La **première charte** est constitutive du Parc naturel régional des Vosges du Nord. Elle se donne comme **objectif** « un **développement économique** compatible avec la nouvelle **fonction touristique** à laquelle le destinent ses paysages et sa proximité des grands centres urbains et industriels. » Une volonté qui doit passer par la « promotion d'un tourisme social de qualité concourant à l'**essor de l'économie locale : gîtes ruraux, campings à la ferme, campings municipaux, plans d'eau...** » Parmi les autres ambitions : « conserver l'équilibre agro-sylvo-pastoral et préserver le patrimoine naturel et culturel », ou encore, « éviter une consommation anarchique de l'espace au détriment des activités agricoles et forestières et de l'environnement. »

2^e
1994 > 2001

Cette **deuxième charte** dresse un **premier bilan** des actions menées par le Parc. Il est très positif en matière de protection des richesses naturelles. Un effort récompensé par le **classement du Parc en Réserve de Biosphère par l'UNESCO en 1989**. Pour les patrimoines protégés, de très nombreux **programmes de restauration** ont été mis en œuvre notamment sur les citadelles et châteaux médiévaux. La notion de **développement durable** est intégrée dans la charte. Développé par l'ONU, le concept prône un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs. Les Parcs naturels régionaux vont rapidement s'approprier ce principe dans la définition de leurs objectifs.

3^e
2001 > 2013

Pour ce **troisième projet de territoire**, le **développement durable** est cette fois présenté comme l'**objectif général du Parc**. Les orientations sont élaborées dans cette logique avec en tête la **compatibilité des projets avec l'environnement**.

L'accent est aussi mis sur une priorité donnée à la recherche de la qualité de chaque programme. La charte insiste sur la **gestion durable des sols, de l'eau, de la forêt, des espaces ouverts et des patrimoines bâtis et culturels**.

4^e
2015 > 2029

La **charte en cours** s'est élaborée autour de **trois vocations** : la **protection** des patrimoines naturels et culturels, le **développement économique** et touristique respectueux des ressources locales et des savoir-faire, et enfin, l'**aménagement** du territoire économe en foncier, respectueux des paysages et innovant en matière d'habitat.

L'évaluation, à mi-parcours en 2021, laissait augurer des avancées majeures dans la réalisation de ces différents objectifs. **La période qui s'ouvre sera celle de la révision de la charte avec la perspective d'une validation d'une nouvelle charte en 2030.**

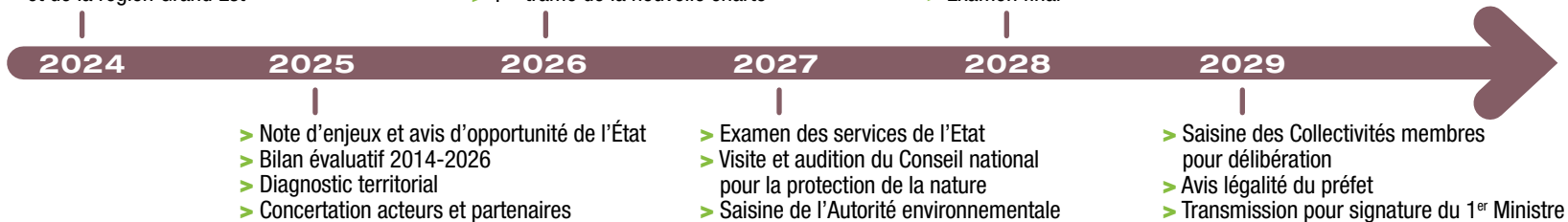
*Agenda prévisionnel des différentes phases de concertation

Les grandes étapes de la révision de charte

- > Engagement procédure de révision
- > Définition du périmètre d'étude
- > Délibération de lancement du PNR et de la région Grand Est

- > Rédaction du rapport de Charte
- > Élaboration du Plan de parc
- > Concertation territoriale
- > 1^{ère} trame de la nouvelle charte

- > Avis de l'Autorité environnementale
- > Délibération de la Région Grand Est
- > Enquête publique-Arrêt du projet
- > Examen final



Objectifs 2045, quelles pistes ?

Face au dérèglement climatique et à l'effondrement de la biodiversité, aux évolutions démographiques et sociétales, aux nouvelles pratiques agricoles et sylvicoles, **la nouvelle charte doit tracer un chemin commun pour un territoire dynamique.**

À chacun de contribuer à préciser ces objectifs, à en définir d'autres et à préfigurer des solutions accessibles et acceptables. La coopération sera la clé d'un territoire résilient et robuste.

Une première consultation des élus locaux laisse paraître quelques pistes pour l'élaboration de la charte :

- > **Le déclin démographique** est-il une fatalité ?
- > Comment **rester attractif** pour les jeunes et les familles ?
- > Comment **impliquer plus les habitants** et leur proposer un rôle, une place concrète dans la mise en œuvre de toutes les orientations qui seront déployées ?
- > **Comment habiterons-nous** nos villages et nos villes ?
- > **L'intelligence artificielle** aura-t-elle un impact sur nos contrées rurales ?
- > **Comment nous déplacerons-nous** ? Des transports sobres et collectifs seront-ils renforcés ?
- > Quelle **place sera faite aux jeunes** et à la culture ? Aurons-nous encore autant d'animations ?
- > Nos musées et sites d'interprétation sauront-ils proposer des **contenus pédagogiques adaptés à tous les publics** ?
- > **Quels risques pèsent sur l'eau, la biodiversité, les sols**, et comment les protéger ?
- > Comment **l'agriculture peut-elle devenir le premier vecteur de préservation et de renforcement de la biodiversité**, tout en nous proposant l'alimentation dont nous avons besoin ?
- > Quelle **stratégie sylvicole** privilégier ?
- > Comment la **science, l'observation et l'expérimentation de terrain** pourront nous aider à suivre la meilleure voie ?
- > Quels seront **nos paysages dans vingt ans** et comment accompagner leur évolution ?
- > **Quelles énergies** seront disponibles ?
- > Comment concilier les **enjeux paysagers** avec l'accélération des **énergies renouvelables** ?
- > Y a-t-il des **métiers qui devront évoluer** pour s'adapter aux effets du dérèglement climatique ?

Nouvelle charte, **154 743** hectares nouveau périmètre d'étude

87 347 hectares
de forêts soit 56% du territoire

107 617 habitants
(sans Wissembourg et Phalsbourg)

140 communes
(92 dans le Bas-Rhin et 48 en Moselle)

581 m
Le Grand Wintersberg,
point culminant

1 700 heures
de soleil par an
(3 000 à Montpellier)

5 494 habitants
à Reichshoffen,
la + grande commune

100 habitants
à Roppeviller,
la + petite commune

40 châteaux classés
ou inscrits aux
monuments historiques

□ Périmètre d'étude révision
de la charte 2030-2045

□ Périmètre classé 2014-2029

□ Frontière franco-allemande

— Limite Moselle/Bas-Rhin

xxx Commune de + de 2 000 habitants

Occupation du sol

■ Espace forestier et semi-naturel

■ Surface en eau

■ Territoire artificialisé

■ Prairie et verger

■ Autre culture

Mobilité et transport

— GR®53

⋯ Voie ferrée

— Autoroute

— Route principale

🚆 Train TER

🚗 Car TER

Éléments naturels

🌿 Réserve naturelle

— Cours d'eau

■ Zone de protection forte

■ Site Natura 2000

Pourquoi agrandir le périmètre ?

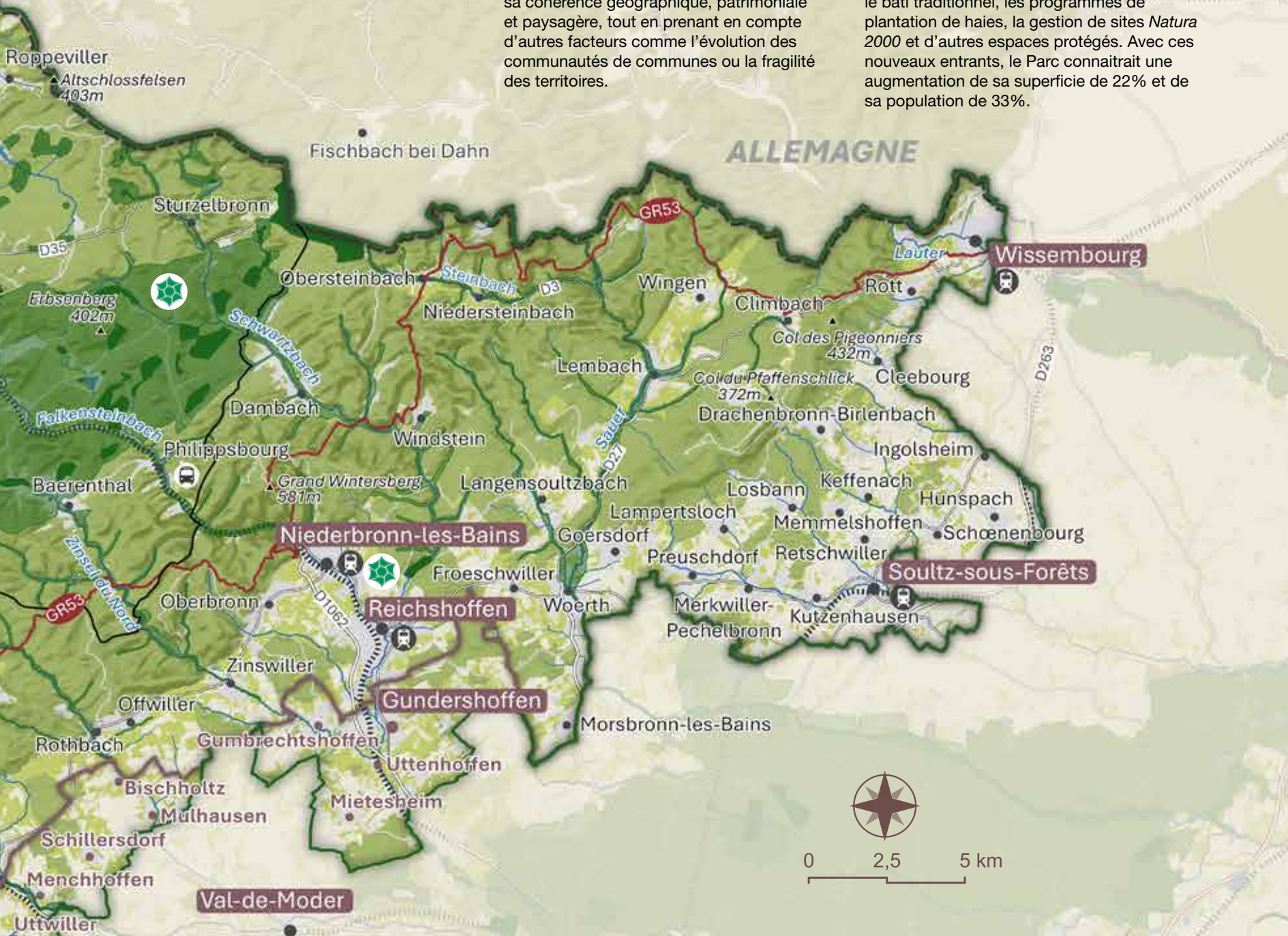
Lors de sa création, le Parc naturel régional des Vosges du Nord comptait 98 communes dont 3 partiellement incluses. Ce nombre a évolué au fil des révisions de charte, les modifications du périmètre classé ne pouvant s'envisager qu'au démarrage de la procédure de révision.

Depuis le dernier renouvellement du classement en 2014, le périmètre compte 111 communes, dont 2 partiellement : Wissembourg et Phalsbourg. Le lancement d'une grande concertation pour la rédaction d'une nouvelle charte est aussi l'occasion d'interroger ce périmètre en accueillant éventuellement de nouvelles communes et notamment celles qui l'ont sollicité.

Pour se positionner sur l'évolution de son périmètre, le Parc doit être vigilant à maintenir sa cohérence géographique, patrimoniale et paysagère, tout en prenant en compte d'autres facteurs comme l'évolution des communautés de communes ou la fragilité des territoires.

En 2024, les communes associées depuis 2018, 15 dans le Bas-Rhin et 7 en Moselle, se sont naturellement portées candidates au nouveau périmètre du Parc, ainsi que deux villes-portes : Bouxwiller et Rohrbach-les-Bitche. D'autres communes limitrophes sont également intégrées au périmètre d'étude qui compte à ce jour 140 communes.

Beaucoup de ces nouvelles communes sont déjà largement impliquées dans des actions menées par le Parc, comme *Mut'archi* sur le bâti traditionnel, les programmes de plantation de haies, la gestion de sites *Natura 2000* et d'autres espaces protégés. Avec ces nouveaux entrants, le Parc connaîtrait une augmentation de sa superficie de 22% et de sa population de 33%.



L'Observatoire du territoire



+ d'infos
sur le site
du Parc

Pour répondre aux ambitions de la charte du Parc, il convient d'en avoir une connaissance approfondie. **C'est tout l'objet de l'observatoire du territoire qui compile sous différentes formes - cartes, photos, images satellites, données géolocalisées, statistiques - un ensemble très dense d'informations afin d'éclairer les décideurs.**

Ces données sont nourries en interne par les équipes techniques du Parc et grâce à des partenariats avec de très nombreuses institutions comme l'IGN, l'ONF, la Région, les départements, les communautés de communes ou des associations naturalistes...

L'observatoire fournit des plans thématiques du Parc ainsi que des indicateurs mis à jour régulièrement. Des informations qui peuvent servir à enrichir la plateforme sur la randonnée à destination du grand public comme à suivre très précisément l'évolution des vergers traditionnels ou des haies. L'observatoire est également ouvert à l'international en partageant des informations avec la Biosphärenreservat Pfälzerwald au sein de la Réserve de biosphère transfrontière.



Retour sur... l'enquête 2022

La concertation est une des clés de réussite d'un Parc naturel régional. Les élus et les techniciens du Parc vont régulièrement à la rencontre des habitants à l'occasion d'événements divers. **En 2022, c'est une véritable enquête de plusieurs mois qui a permis d'en savoir plus sur vos constats et vos souhaits pour notre territoire.**

Vous* êtes **83%** à avoir le sentiment de **vivre dans un territoire préservé** grâce au calme, aux forêts et à la nature en général.

87% d'entre vous* pensent que **le tourisme est bénéfique**.

2 habitants sur 3 ont le sentiment que **les possibilités d'emploi sont encore insuffisantes au sein du territoire**. Le tourisme et l'artisanat sont les secteurs considérés comme prioritaires pour le développement.

Pour **96,5%** d'entre vous*, le classement en Parc naturel régional est **un atout pour le territoire**.

Vous* êtes **63%** à penser que **le patrimoine bâti est bien préservé** mais

plus de **70%** d'entre vous* pensent que la **sensibilisation et l'information au patrimoine ne sont pas suffisantes**.

* Vous avez été 792 à nous répondre. Merci à vous !

Votre avis compte !



Scannez ce QR code et répondez aux questions en ligne pour dessiner avec nous, le projet 2030-2045.

- 1** Quelles sont vos **3 craintes** pour l'avenir des Vosges du nord ?
- 2** Quels sont vos **3 souhaits prioritaires** pour votre territoire ?
- 3** Si vous aviez une baguette magique, **que feriez-VOUS** pour les Vosges du nord ?



Paroles de jeunes

« Ce que j'aime ici c'est le calme, la campagne c'est plus beau que la ville, on se connaît un peu tous.

Rémi, 12 ans (Menchhoffen, 67)



« Je n'ai jamais vraiment fait attention à l'existence du Parc naturel régional. Mais je trouve ça positif pour l'environnement. Je suis sensible à la qualité de l'air notamment pour mon asthme. Je pense qu'un Parc doit nous aider à trouver de nouvelles règles pour limiter la pollution : vitesse des véhicules, améliorer le tri des déchets, l'interdiction de certains véhicules trop polluants... Je ne suis pas très optimiste en matière d'environnement. Les êtres humains ont du mal à limiter leur consommation et donc leur pollution.

Victor, 14 ans (Ingwiller, 67)

« Nous apprécions d'être en même temps à la campagne et pas très loin de grandes villes. Notre petite ville est bien équipée, école, collège, magasins, culture... On aimerait vivre ici plus tard pour la présence de tous les services et pour le lieu en lui-même, qualité de vie, nature, on aime bien se promener, trouver des endroits étonnants, croiser des animaux sauvages, profiter de la forêt et de sa biodiversité.

Younes et Noa, 14 ans (Ingwiller, 67)



« J'ai pu grandir comme un enfant « sauvage », loin de la ville et de ces tracasseries. Mon enfance a été bercée de contes, de châteaux, de moulins...

Lison, 18 ans (Ratzwiller, 67)

« Je ne sais pas grand-chose à propos du Parc mais c'est bien pour l'environnement. Ici, j'apprécie le calme, croiser des animaux dans la forêt, les randonnées. Les inconvénients, c'est pour les magasins, il faut prendre la voiture. Il faudrait plus de commerces de proximité. J'aimerais bien partir quelques années, aller découvrir ailleurs et revenir m'installer ici.

Judith, 13 ans (Rosteig, 67)

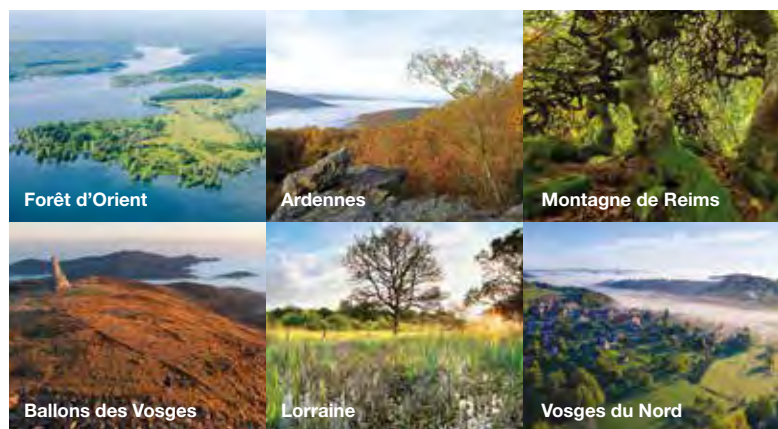


« J'aime bien vivre à la campagne même si certains villages manquent de commerces. Ce sera peut-être compliqué d'y trouver du travail, pourtant, j'aimerais quand même bien vivre ici quand je serai adulte. Je me sens concernée par le réchauffement climatique mais je trouve qu'ici, nous sommes plutôt protégés, la forêt est naturelle pas comme dans certains endroits plus artificiels. Ce qui me manque le plus, ce sont les transports en commun. Trouver une gare depuis chez moi pour aller en ville, c'est vraiment loin.

Louise, 17 ans (Lemberg, 57)

Les 6 Parcs naturels régionaux du Grand Est

La région Grand Est est le premier partenaire de ses 6 Parcs naturels régionaux. Par leurs actions en faveur d'un développement harmonieux, respectueux du caractère exceptionnel de leur territoire, les 6 Parcs contribuent à l'attractivité du Grand Est. **Réunis en association depuis 2016, ils agissent en cohérence, partageant leurs expériences et valorisant leurs actions auprès du grand public.** Ils développent des actions mutualisées pour diffuser des actions positives, partager les bonnes pratiques et rendre plus lisibles leurs initiatives.



59 Parcs naturels régionaux en France

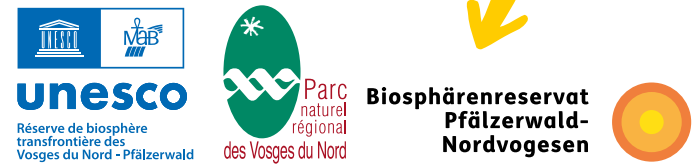
Les Parcs naturels régionaux ont pour vocation de favoriser le développement économique et social de leur territoire, tout en préservant et valorisant le patrimoine naturel, culturel et paysager. **La richesse des Parcs réside dans la transversalité dont ils font preuve, en intégrant les enjeux de biodiversité à leurs projets de territoire.** Pour les acteurs des Parcs, *Une autre vie s'invente ici* n'est pas un simple slogan ! La preuve, **les Parcs sont au cœur des enjeux et des préoccupations de nos contemporains : le développement durable, la préservation de la biodiversité, les circuits courts, la gouvernance participative, la transition énergétique...** Les 59 Parcs naturels régionaux de France représentent plus de **4 960 communes, 4,5 millions d'habitants et 9 millions d'hectares, soit 17 % du territoire métropolitain, répartis dans 15 régions et 3 collectivités locales. Plus de 2 250 agents y travaillent.**



Toujours travailler en réseau !



Liste verte de l'UICN
Le Parc a reçu en 2018 la précieuse labellisation *Liste verte des aires protégées et conservées* accordée par l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN). Un label renouvelé en 2024 qui vise à **reconnaître les aires protégées gérées équitablement, offrant aux populations et à la nature des résultats durables de conservation.**



Une réserve de biosphère transfrontière

Labellisée en 1998, la réserve de biosphère des Vosges du nord et du Palatinat peut se prévaloir, en 2025, de plus de 25 ans de projets menés en commun en faveur de la biodiversité. **La plus grande forêt non fragmentée d'Europe est ainsi devenue un véritable laboratoire d'expérimentation.** Si le point d'orgue est advenu en 2018 avec les lâchers de lynx, la coopération s'amplifie aujourd'hui avec les programmes à financement européen comme Lifebiocorridor, Interreg *Espèces animales en danger* ou encore *Horizon climatic* qui associent également des Parcs naturels en Belgique et au Luxembourg. **L'Unesco a reconduit son agrément en 2022 avec les félicitations du jury.**



Un massif en commun

En France, une **loi montagne** encadre le développement des massifs montagneux avec un objectif d'**équilibre entre activités humaines et préservation de l'environnement.** Le massif des Vosges est couvert pour 50% de sa superficie et 50% de sa population par deux Parcs naturels régionaux, les Vosges du nord et les Ballons des Vosges. Les Parcs contribuent au développement équitable et durable du massif à travers leurs nombreuses actions, en lien avec les savoir-faire, les ressources, l'économie locale, les patrimoines spécifiques du massif.



Le Parc, c'est vous !

Il existe plusieurs façons de s'impliquer dans la vie du Parc naturel régional.

En encourageant son entreprise à des actions de mécénat par exemple ou en consommant des produits marqués *Valeurs Parc*, en s'engageant comme délégué du Parc dans son conseil municipal, en s'impliquant dans des chantiers participatifs, en agissant comme bénévole lors de manifestations culturelles, en inscrivant ses enfants dans des journées de découvertes de la nature...

Ou encore en participant à l'élaboration de la nouvelle charte du Parc par des contributions et une participation aux rencontres de réflexion.

La marque *Valeurs Parc naturel régional*, plus qu'un simple label de territoire



PARC NATUREL RÉGIONAL
DES VOSGES DU NORD

Les professionnels candidats à l'obtention de la marque *Valeurs Parc naturel régional* doivent se soumettre à un audit très complet. **Les trois valeurs de la marque sont le respect de l'environnement et des patrimoines culturels, le respect d'une forte dimension humaine et sociale, l'expression d'un attachement au territoire à travers notamment des actions collectives entre entreprises marquées.**

Ces exigences sont formulées dans la convention d'utilisation de la marque, signée entre l'entreprise bénéficiaire et son Parc. Ainsi, outre les qualités classiques de localisation et de savoir-faire, la marque exige une dimension éthique et une adhésion résolue au projet de chaque Parc naturel régional tel que défini dans sa charte.



Nous avons fait partie des premiers « marqués » Valeurs Parc naturel régional et nous en sommes très satisfaits. Le cahier des charges est très exigeant mais le retour est largement positif. Le bénéfice commercial n'est pas le principal, nous sommes heureux de partager des expériences avec d'autres marqués dans d'autres activités. On sent la force du réseau et on apprend beaucoup des autres. Et puis, jamais nous n'aurions pu avoir un stand au marché de Noël de Strasbourg sans le Parc !



**Catherine Attali, La ferme Attali/
La pelote est dans le pré** (Lembach, 67)



Le mécénat, avec la Fondation du patrimoine : **préservez des forêts en libre évolution !**

C'est une première en France : la Fondation du patrimoine, avec la Région Grand Est, le Parc naturel régional de la Montagne de Reims (animateur de l'action) et les Parcs associés, font appel aux entreprises et au grand public à travers une grande campagne de mécénat pour préserver les trésors cachés au cœur de nos forêts.

Le Parc se mobilise pour sa forêt et encourage les propriétaires forestiers à adhérer au programme en abandonnant la production de bois au profit de la biodiversité.

À terme, les arbres de « l'îlot de libre évolution » vieilliront et développeront de nombreux micro-habitats qui seront notamment favorables aux espèces cavicoles (pics, chouettes, chiroptères).

De plus, sous l'effet de l'augmentation de volume de bois mort au sol et sur pied, le nombre d'espèces d'insectes et de champignons spécialisés dans le recyclage progressif de la matière organique augmentera fortement.



Pour en savoir +,
scanner ce QR Code

Devenir partenaire du festival *Au grès du jazz*

Venez soutenir un projet culturel d'envergure qui participe au développement du territoire des Vosges du nord.

Choisissez votre formule : au-delà de l'avantage fiscal, nous vous proposons des contreparties offertes dans le cadre de votre mécénat. Nous construisons avec vous un partenariat adapté à votre entreprise et vos envies. + d'infos : festival-agresdujazz.com



Être délégué au Parc, un engagement essentiel

Les Parcs naturels régionaux sont de véritables écoles de l'intérêt général et de la démocratie participative. **Dans chaque conseil municipal des communes adhérentes au Parc, un élu se voit confier la belle mission d'y représenter le Parc et ses engagements.** Il se fait également le relais de sa commune auprès des instances et des équipes techniques du Parc. C'est au sein des délégués que sont élus les membres du Comité syndical. Il assure l'administration du syndicat mixte de coopération pour les Vosges du nord.



Restez
informé
parc-vosges-nord.fr



Avec le soutien financier de la Région Grand Est

